

SÉLECTION ET SPÉCIFICATIONS

Type générique	Époxy réticulé à deux composants, sans solvant.
Description	Le Carboguard 992 est un revêtement interne à base d'époxy sans solvant, conçu pour les marchandises sèches en vrac, appliqué par pulvérisation sans air multi-composants. Il est particulièrement adapté en tant que revêtement interne monocouche résistant à l'abrasion dans les wagons-trémies transportant des granulés de plastique, des denrées alimentaires ou du grain, ou d'autres marchandises sèches. Offrant d'excellentes propriétés anti-adhérentes, ce produit convient pour le contact direct avec les produits alimentaires secs en vrac.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Protection haute performance en une seule couche • Faible ou sans odeur • Facile à appliquer au moyen d'un pulvérisateur sans air multi-composants • Répond aux exigences 21 CFR 175.300 de la FDA • Excellente résistance aux produits chimiques • Durcissement rapide • Forme une pellicule souple et robuste, résistante à l'abrasion • Excellentes propriétés anti-adhérentes • Excellente protection contre la corrosion • Résistant aux chocs • Très garnissant en une seule couche
Couleur	Disponible en blanc cassé (1898), beige (5803), bleu 1 (4169), bleu 2 (5141) et gris (0794).
Fini	Brillant (Les époxys exposés au soleil perdent leur lustre, se décolorent et finissent par fariner)
Apprêt	Apprêt intégré.
Épaisseur de feuil sec	152 - 305 microns (6 - 12 mils) par couche selon le type de service. Une épaisseur de feuil sec supérieure à 16 mils (400 microns) n'est pas recommandée.
Teneur en solides	Par volume 99% +/- 2%
Taux de couverture théorique	39.0 m ² /l à 25 microns (1588 pi ² /gal à 1.0 mils) 6.5 m ² /l à 150 microns (265 pi ² /gal à 6.0 mils) 3.2 m ² /l à 300 microns (132 pi ² /gal à 12.0 mils) Tenir compte des pertes lors du mélange et de l'application.
Valeurs COV	Tel que fourni : 0,1 lb/gal (12 g/l) selon EPA Méthode 24 Dilution : non requise, non recommandée. Ces valeurs sont nominales et pourraient varier légèrement selon la couleur.

PRÉPARATION DES SURFACES D'APPLICATION

Directives générales	Retirer toute huile ou graisse de la surface à traiter à l'aide de chiffons propres imbibés de diluant n° 2 ou de nettoyant de surface n° 3 de Carboline (voir les instructions du nettoyant de surface n° 3), conformément à la norme SSPC-SP1. Dans les zones de soudures circonférentielles, toutes bavures, projections de soudure et autres matières doivent être éliminées, de manière à obtenir une surface plus lisse avant le décapage.
-----------------------------	--

Carboguard 992

FICHE PRODUIT



PRÉPARATION DES SURFACES D'APPLICATION

Acier | Traiter au sablage abrasif de manière à atteindre un fini de « métal presque blanc » conforme à la directive SSPC-SP10 et obtenir un profil de sablage de 2,5 mils (63 microns).

GUIDE DE RÉSISTANCE CHIMIQUE

Exposition	Émanations	Éclaboussures et déversements
Acides	Très bon	Très bon
Alcalis	Excellent	Excellent
Sel	Excellent	Excellent
Solvants	Très bon	Très bon
Eau	Excellent	Excellent

MÉLANGE ET DILUTION

Mélange | Pré-mélanger chaque composant séparément, avant d'introduire le produit dans l'équipement.

Dilution | Dilution non requise. L'utilisation de diluants autres que ceux fournis ou recommandés par Carboline peut dégrader les performances du produit et annuler la garantie, expresse ou implicite.

Proportion | Ratio 1:1 (A sur B)

Durée de vie du mélange | 30 minutes dans un contenant de 1/4 de pinte à 24 °C (75 °F), moins de 5 minutes à 54 °C (130 °F). La durée de vie du mélange prend fin lorsque le matériau devient trop visqueux à utiliser.

DIRECTIVES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT

Des directives générales relatives à l'équipement, pour l'application de ce produit, sont fournies ci-dessous. Il peut être nécessaire de modifier ces directives en fonction des conditions du chantier pour obtenir les résultats souhaités.

Pulvérisation (directives générales) | L'équipement de pulvérisation suivant a été jugé adapté à ce produit et peut être obtenu auprès de fabricants tels que Binks, DeVilbiss et Graco.

Pulvérisateur sans air multi-composants | L'application de ce matériau nécessite un pulvérisateur multi-composants chauffant sans air, de capacité 3000 psi et doté d'un collecteur mélangeur et d'un tuyau flexible. Contacter le service technique de Carboline pour obtenir des renseignements supplémentaires.

CONDITIONS D'APPLICATION

Condition	Matériau	Surface	Ambiente	Humidité
Minimum	49°C (120°F)	13°C (55°F)	13°C (55°F)	10%
Maximum	66°C (150°F)	43°C (110°F)	43°C (110°F)	80%

Pour ce produit, la température de la surface d'application doit simplement se situer au-dessus du point de rosée. La condensation qui se produit lorsque la température de la surface d'application est plus basse que le point de rosée peut causer la formation de rouille instantanée sur l'acier préparé et nuire à l'adhérence à la surface. Des techniques d'application spéciales peuvent s'avérer nécessaires au-dessus ou en dessous des conditions normales d'application.

DURÉE DE DURCISSEMENT

Temp. de surface	Remise en service	Sec manipulable
24°C (75°F)	7 jours	12 heures
38°C (100°F)	125 heures	5 heures
49°C (120°F)	124 heures	4 heures
82°C (180°F)	26 heures	75 minutes

ATTENTION : Veuillez noter l'exigence de durcissement à température ambiante en plus du programme de cuisson.

NETTOYAGE ET SÉCURITÉ

Nettoyage	Utiliser le diluant n° 2 ou de l'acétone. En cas de déversement, absorber le produit et le mettre au rebut conformément aux règlements locaux applicables.
Sécurité	Lire et respecter toutes les mises en garde indiquées dans la fiche technique du produit, ainsi que dans la fiche de données de sécurité du produit. Suivre des précautions normales de sécurité au travail. Les personnes hypersensibles doivent porter des vêtements et des gants de protection, et s'enduire de crème protectrice sur le visage, les mains et toute partie du corps exposée.
Ventilation	Lorsque ce produit est utilisé comme revêtement interne de réservoir ou dans des espaces clos, une circulation d'air complète doit être assurée pendant et après l'application, jusqu'au durcissement du revêtement. Le système de ventilation doit être capable d'empêcher la concentration des vapeurs de solvants d'atteindre la limite inférieure d'explosivité des solvants utilisés. L'utilisateur doit tester et surveiller les niveaux d'exposition pour s'assurer que tous les membres du personnel sont en dessous des limites préconisées. En cas de doute, ou dans l'impossibilité de surveiller les niveaux d'exposition, utiliser un respirateur à adduction d'air approuvé par NIOSH/MSHA.

EMBALLAGE, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Durée de conservation	Parties A et B : 18 mois à 24 °C (75 °F) *Durée de conservation : (valeur annoncée) lorsque le produit est conservé dans les conditions d'entreposage recommandées et dans les contenants d'origine non ouverts.
Température et humidité d'entreposage	4 à 43 °C (40 à 110 °F) Humidité relative 0 à 80 %
Entreposage	Entreposer à l'intérieur.
Poids à l'expédition (approximatif)	Kit de 10 gallons - 58 kg (128 lb) Kit de 100 gallons - 585 kg (1290 lb)
Point d'éclair (Setaflash)	Carboguard 992 Partie A : >96 °C (205 °F) Carboguard 992 Partie B : >96 °C (205 °F)

GARANTIE

À notre connaissance, les données techniques contenues dans le présent document sont exactes et précises à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'utilisateur doit contacter Carboline pour vérifier l'exactitude avant de spécifier ou de commander. Aucune garantie d'exactitude n'est donnée ou implicite. Carboline garantit que nos produits sont exempts de défauts de fabrication conformément aux procédures de contrôle qualité applicables de Carboline. **CETTE GARANTIE N'EST PAS VALABLE LORSQUE LE PRODUIT N'EST PAS : (1) APPLIQUÉ CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DE CARBOLINE, ET/OU (2) CORRECTEMENT STOCKÉ, DURCI ET UTILISÉ DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION.** Carboline n'assume aucune responsabilité quant à la couverture, la performance, les blessures ou les dommages résultant de l'utilisation du produit. Si ce produit s'avère ne pas fonctionner comme spécifié lors de l'inspection par un représentant de Carboline pendant la période de garantie, la seule obligation de Carboline, le cas échéant, est de remplacer le ou les produits Carboline dont le défaut a été prouvé ou de rembourser le prix d'achat de ceux-ci, à la seule discrétion de Carboline. Carboline ne sera pas responsable de toute autre perte ou dommage. Cette garantie exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de main-d'œuvre pour l'application ou le retrait de tout produit, et (2) tout dommage accessoire ou consécutif, qu'il soit fondé sur une violation de garantie expresse ou implicite, une négligence, une responsabilité stricte ou toute autre théorie juridique. **AUCUNE AUTRE GARANTIE OU ASSURANCE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DONNÉE PAR CARBOLINE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, LÉGALE, RÉSULTANT DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LA COMMERCIALISATION ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.** Toutes les marques commerciales mentionnées ci-dessus sont la propriété de Carboline International Corporation, sauf indication contraire. L'intégralité du texte de cette fiche technique produit, ainsi que les documents qui en découlent, ont été rédigés en anglais, et à des fins juridiques, la version anglaise prévaut.